

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COOPERATION

DECRET DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

SERVICE DE L'ELEVAGE ET
DES INDUSTRIES ANIMALES

ANNEE 1963 N° 278 /PR/MAC-EL.

SOMMAIRE :

a/s
Nomination de Mr.SEGBO
Directeur par intérim
Ferme Kpinnou :

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant constitu-
tion de la République du Dahomey;
VU le décret n°62/PR du 13 Février 1962 portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement;
VU le décret n°III/PR-CAB du 15 Avril 1961 fixant les
attributions des Membres du Gouvernement;
VU le prochain départ en congé de Mr.SCHAFFER Jean,
Ingénieur des Travaux Agricoles, Directeur de la
Ferme Kpinnou;
VU les nécessités de Service;
Le Conseil des Ministres entendu,

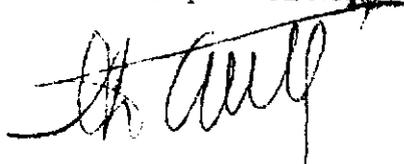
DECRETE :

ARTICLE 1er.- Mr.SEGBO Roméo Coffi Joseph, Assistant d'Elevage de
2ème classe 3ème échelon en service à Kpinnou est nommé Direc-
teur par intérim de la Ferme d'Elevage de Kpinnou en remplace-
ment de Mr.SCHAFFER Jean, Ingénieur des Travaux Agricoles
titulaire d'un congé administratif.

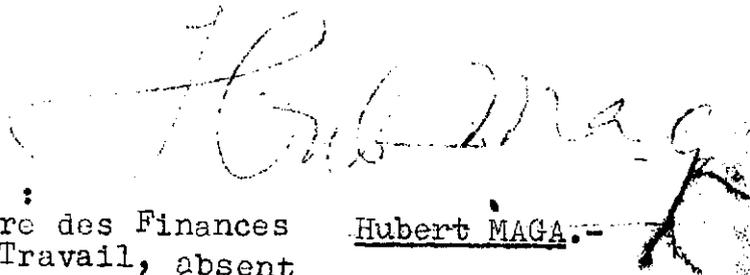
ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter du
12 JUILLET 1963 sera enregistré et publié partout où besoin sera.-

PORTO-NOVO, le 22 JUIN 1963

VU :
Le Ministre de l'Agriculture
et de la Coopération

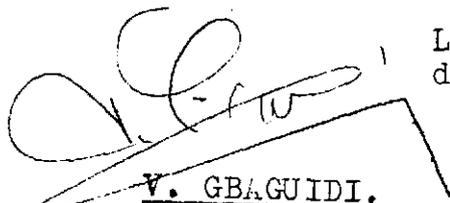


VU :
P. Le Ministre des Finances et du Travail, absent
le Ministre des Travaux Publics
chargé de l'intérim

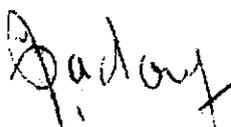


AMPLIATIONS :

- JORD..... 1
- PR..... 15
- SGC..... 2
- MAC..... 3
- MEFP..... 2
- MFT..... 1
- Finances..... 5
- CF..... 1
- Trésor..... 1
- Direlevage.... 2
- Intéressés.... 2
- Information... 1
- Radiodiffusion 1
- Doss.Archives 4



VU :
Le Contrôleur Financier;



VU :
Le Ministre d'Etat chargé
de la Fonction Publique,

